

Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



CAS : 33

DATE : février 2012

PATIENT : femme, 49 ans, gauchère



Plainte subjective : douleur chronique à droite au milieu du dos. La patiente rapporte souffrir de douleurs au milieu du dos depuis de nombreuses années, lesquelles auraient commencé environ un an avant la naissance de sa fille aînée aujourd'hui âgée d'une vingtaine d'années. Elle indique que la douleur va et vient, mais qu'elle est souvent plus intense lorsqu'elle s'allonge à plat sur le dos. Elle dit qu'elle doit dormir sur le côté pour éviter d'aggraver la douleur pendant la nuit. La patiente rapporte également que sa douleur à droite au milieu du dos s'intensifie toujours lorsqu'elle doit consulter son médecin pour tout type d'examen nécessitant qu'elle s'allonge sur la table d'examen. Elle déclare qu'au fil des ans, seuls certaines thérapies et les médicaments lui ont apporté un soulagement temporaire.

Observation : la patiente présente une légère restriction lors de l'extension de la colonne thoracique, mais dispose par ailleurs d'une amplitude de mouvement complète, avec une douleur, à droite, au milieu du dos lors de l'extension et de la rotation. Elle présente de légers points gâchettes dans les muscles du milieu du dos et souffre également de certaines restrictions articulaires au niveau des vertèbres cervicales et thoraciques.

Organes affectés : articulations du milieu du dos, muscles, ligaments

Feuillet embryonnaire : mésoderme nouveau

Centre de contrôle au cerveau : moelle cérébrale

Explication de la GNM : douleur dans la partie droite du milieu du dos (au niveau des vertèbres thoraciques) : conflit de dévalorisation de soi portant sur le fondement même de son identité (je suis anéantie, je suis totalement humiliée) en relation avec sa mère ou son enfant, ce qui provoque une nécrose des muscles striés au milieu du dos durant la **Phase de Conflit Actif** et une reconstitution des tissus accompagnée de douleurs et d'un gonflement durant la **Phase de Guérison**. Le sens biologique de ce Programme Biologique Spécial (SBS) est de renforcer les muscles du dos afin de pouvoir supporter une future dévalorisation de soi. La patiente est actuellement en **Guérison en Suspens** à cause de **rails** ou de **déclencheurs**. Elle doit découvrir son conflit originel et le résoudre pour que le Programme Biologique Spécial puisse se terminer.

Compréhension de la GNM : la patiente a réalisé que son conflit devait être lié au scénario suivant : l'année précédant la naissance de sa fille aînée, alors qu'elle était enceinte de 4 mois, son médecin lui a annoncé lors d'un examen qu'elle avait perdu son bébé (**son DHS**). Elle a dû interpréter cette nouvelle choquante comme une profonde dévalorisation de soi, pensant qu'elle avait peut-être fait quelque chose de mal qui avait provoqué la fausse couche. Le conflit a été résolu un an plus tard, à la naissance de sa fille, ce qui a entraîné l'apparition de la douleur. Cependant, n'ayant pas conscience du conflit originel, elle est restée en Guérison en Suspens pendant de nombreuses années, avec de nombreux rails et déclencheurs potentiels. Nous avons pu identifier les rails potentiels suivants : lorsque ses aptitudes de mère sont remises en question et lorsqu'elle est allongée sur le dos. Le fait de se retrouver allongée sur le dos lui rappelle son DHS originel, ce qui explique pourquoi elle souffre toujours d'une douleur dans le milieu du dos à droite lors de ses examens physiques chez le médecin.

Résultats : la patiente a compris son SBS et a compris que le conflit originel remontait à très longtemps. Elle a besoin de se libérer de la douleur causée par sa fausse couche et de se rappeler qu'elle a fait un excellent travail avec sa fille qui poursuit à présent des études supérieures. Ses points gâchettes et ses restrictions articulaires ont également été traités manuellement.

Lors d'un rendez-vous de suivi une semaine plus tard, la patiente a déclaré n'avoir ressenti aucune douleur dans le milieu du dos de toute la semaine, y compris pendant son sommeil. Mais elle dit ne pas pouvoir être totalement convaincue de la résolution du problème tant qu'elle n'aura pas effectué un examen physique chez un médecin. Elle a indiqué qu'elle avait prochainement rendez-vous chez son gynécologue, ce qui constituera le véritable test. Je lui ai rappelé de faire le lien entre sa douleur au milieu du dos et le conflit originel survenu plusieurs années auparavant, et de se dire qu'elle pouvait désormais « consulter un médecin et passer un examen en toute sécurité ».

Un rendez-vous de suivi deux semaines plus tard a révélé qu'elle n'avait plus aucune douleur au milieu du dos et qu'elle avait enfin pu passer un examen médical sans douleur chez son médecin !

Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »

Source : www.LearningGNM.com